

CANADA  
 PROVINCE DE QUÉBEC  
 VILLE DE LÉVIS

01-01 Séance spéciale du 20 décembre 2001

Le Conseil de la nouvelle Ville de Lévis siège en séance spéciale ce vingtième jour du mois de décembre 2001, à 20h00, à la salle du Conseil de l'hôtel de Ville de Saint-Romuald, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald.

Sont présents: Les membres du Conseil Lise Brochu-Asselin, Béatrice Demers, Isabelle Demers, Anne Ladouceur, Danielle Roy Marinelli, Jean-Claude Bouchard, Pierre Brochu, Jeannot Demers, Pierre Gagné, André Hamel, Philippe Laberge, Gilles Lehouillier, Alain Lemaire, Jocelyn Olivier et Marc Picard, formant quorum sous la présidence du maire Jean Garon.

Assistent à la séance: Jean Dubé, directeur général, Danielle Bilodeau, directrice des Affaires juridiques et greffière et Jean Marion, assistant-greffier.

---

Tous les membres du Conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation à cette séance spéciale.

---

Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires

La déclaration des intérêts pécuniaires de chacun des membres du Conseil de la Ville est déposée.

---

Établissement du bureau de la nouvelle Ville de Lévis

011201 Il est proposé par le conseiller Pierre Gagné  
 Appuyé par le conseiller Marc Picard :

D'établir le bureau de la nouvelle Ville de Lévis au 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald.

Adoptée à l'unanimité

---

Établissement du bureau du Trésorier

011202 Il est proposé par le conseiller André Hamel  
 Appuyé par le conseiller Pierre Brochu :

D'établir le bureau du Trésorier de la nouvelle Ville de Lévis au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis.

Adoptée à l'unanimité

---

Lieu des séances du Conseil de la Ville

011203 Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par la conseillère Danielle Roy Marinelli :

De tenir les séances du Conseil de la nouvelle Ville de Lévis dans la salle du conseil située au 2175, chemin du Fleuve Saint-Romuald.

Adoptée à l'unanimité

---

Lieu du dépôt d'une demande de révision à l'égard du rôle

011204 Il est proposé par le conseiller Gilles Lehouillier  
Appuyé par la conseillère Lise Brochu-Asselin :

De déterminer qu'une demande de révision à l'égard du rôle peut être déposée au Service de l'évaluation de la nouvelle Ville de Lévis, 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis ainsi que dans chacun des bureaux d'arrondissement et des centres de services de proximité de la nouvelle Ville de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

---

Désignation – Maire suppléant

011205 Il est proposé par le conseiller Pierre Brochu  
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers :

De désigner la conseillère Danielle Roy Marinelli à titre de mairesse suppléante.

Adoptée à l'unanimité

---

Désignation des membres du Conseil  
Communauté métropolitaine de Québec

011206 Il est proposé par la conseillère Béatrice Demers  
Appuyé par le conseiller Jeannot Demers :

De désigner les membres du Conseil Danielle Roy Marinelli, Pierre Brochu, André Hamel et Alain Lemaire pour siéger à titre de représentants du Conseil de la nouvelle Ville de Lévis au sein du Conseil de la Communauté métropolitaine de Québec.

Adoptée à l'unanimité

---

Désignation des membres du Conseil  
CRCD Chaudière-Appalaches

011207 Il est proposé par le conseiller Marc Picard  
Appuyé par le conseiller Jocelyn Olivier :

De désigner le maire Jean Garon ainsi que les membres du Conseil Anne Ladouceur, Danielle Roy Marinelli et Pierre Brochu pour siéger à titre de représentants du Conseil de la nouvelle Ville de Lévis au sein du Conseil d'administration du CRCD Chaudière-Appalaches;

De recommander au Conseil d'administration du CRCD Chaudière-Appalaches de désigner le maire Jean Garon et la conseillère Danielle Roy Marinelli pour siéger à titre de représentants du Conseil de la nouvelle Ville de Lévis au sein du Comité exécutif du CRCD Chaudière-Appalaches.

Adoptée à l'unanimité

---

Désignation des membres du Conseil et des autres membres  
Société de transport de Lévis

011208 Il est proposé par la conseillère Béatrice Demers  
Appuyé par le conseiller Pierre Gagné :

De désigner les membres du Conseil Isabelle Demers, Anne Ladouceur, Danielle Roy Marinelli, Pierre Brochu, Jeannot Demers, André Hamel et Marc Picard pour siéger à titre de représentants du Conseil de la nouvelle Ville de Lévis au sein du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis ;

De désigner Michel Turner pour siéger à titre de représentant des usagers des services de transport en commun et Rita Blais pour siéger à titre de représentante des usagers des services adaptés aux besoins des personnes handicapées au sein du Conseil d'administration de cette Société de transport ;

De nommer la conseillère Danielle Roy Marinelli à titre de présidente du Conseil d'administration de cette Société de transport et le conseiller Pierre Brochu à titre de vice-président de ce Conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité

---

Nomination – Vérificateur général

011209 Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par le conseiller André Hamel :

De nommer Jacques Leblanc pour agir à titre de vérificateur général de la nouvelle Ville de Lévis, pour un mandat de 7 ans, aux conditions prévues au contrat annexé à la présente résolution et d'autoriser le Maire et la Greffière à signer ce contrat ainsi que tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

---

Autorisation de signature – Affaires bancaires

011210 Il est proposé par la conseillère Lise Brochu-Asselin  
Appuyé par le conseiller Jeannot Demers :

De nommer le Maire ou la Vice-présidente du Comité exécutif ainsi que le Trésorier ou l'Assistant-trésorier à titre de représentant de la nouvelle Ville de Lévis à l'égard de tout compte détenu à la Caisse populaire Desjardins de Lévis et d'exiger la signature du Maire ou de la Vice-présidente du Comité exécutif et du Trésorier ou de l'Assistant-trésorier pour exercer tout pouvoir afférent;

D'accepter que la signature des personnes occupant ces postes soit imprimée, gravée ou autrement reproduite sur les chèques et effets négociables autres que les obligations, mais uniquement jusqu'à une valeur de 25 000 \$ pour la signature des personnes occupant les postes de Trésorier ou d'Assistant-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

---

#### Emprunt temporaire - Marge de crédit

011211 Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard  
Appuyé par la conseillère Danielle Roy Marinelli :

D'emprunter au moyen d'une marge de crédit un montant maximal de 30 millions \$ portant intérêt au taux de base moins ½% à la Caisse populaire Desjardins de Lévis.

Adoptée à l'unanimité

---

#### Autorisation de paiements

011212 Il est proposé par le conseiller Gilles Lehouillier  
Appuyé par le conseiller Marc Picard :

D'autoriser le Trésorier ou l'Assistant-trésorier à payer sans autre autorisation toute dépense de nature suivante :

- 1) les dépenses relatives aux réseaux d'utilité publique, tels que l'électricité, le gaz naturel, le téléphone, etc...;
- 2) les dépenses résultant de contrats de travail, contrats, engagements ou emprunts déjà en vigueur le 31 décembre 2001 ou qui entreront en vigueur suite à une décision du Conseil de la Ville ou du Comité exécutif;
- 3) les autres dépenses dont le paiement est jugé urgent par le Trésorier dans le cadre du bon fonctionnement des opérations de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

---

#### Taux d'intérêt – Créances impayées

011213 Il est proposé par le conseiller Philippe Laberge  
Appuyé par le conseiller Jocelyn Olivier :

De décréter qu'un taux d'intérêt de 15% par année est applicable aux taxes impayées à échéance ainsi qu'à toute autre créance impayée.

Adoptée à l'unanimité

---

Engagement – Personnel temporaire

011214

Il est proposé par la conseillère Danielle Roy Marinelli  
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers :

D'engager les personnes suivantes à la Direction des finances et de la trésorerie :

? pour la période débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et se terminant au retour des employés réguliers présentement absents pour maladie :

- ✍ Josée Bergeron, secrétaire et agente de bureau, au taux horaire de 18,48 \$;
- ✍ Guylaine Labrie, agente de bureau, au taux horaire de 14,97 \$;

? pour la période débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et se terminant au plus tard le 22 juin 2002, selon les besoins :

- ✍ Ghislain Blanchet, technicien gestion financière, au taux horaire de 18,05 \$.

Adoptée à l'unanimité

Période d'intervention des membres du Conseil

Aucun membre du Conseil ne prend la parole.

Période de questions

Environ une centaine de personnes assistent à l'assemblée. Quelques-unes prennent la parole et une d'entre elles dépose un document traitant du développement urbain.

Levée de la séance

011215

Il est proposé par le conseiller Gilles Lehouillier  
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers :

De lever la séance à 20h35.

Adoptée à l'unanimité

---

Jean Garon, maire

---

Danielle Bilodeau, greffière